

Date: 1827 Correction faite aux Cheminées à la Rumford, par M. Hesselat du Héré, Capitaine du Génie



Extrait de L'Art d'économiser le bois de chauffage et tous les autres combustibles, par César Gardeton.

Cette correction n'exige pas une grande dépense, et cependant elle contribue beaucoup à l'économie du combustible et à l'activité de la flamme.

Dans les cheminées à la RUMFORD, le cœur touche au mur de refend; les parties sont pleines et massives, ou, si elles sont vides, elles communiquent par le bas avec l'intérieur de la chambre, et par le haut avec un tuyau de la cheminée, sous prétexte d'avoir un courant d'air qui garantisse de la fumée.

M. HESSELAT a jugé à propos de laisser un intervalle entre le cœur et le mur, de détacher les jours des jambages, et enfin de couvrir la partie supérieure, afin d'empêcher l'air chaud de se dissiper dans la cheminée. Il résulte de là que le calorique que recevaient le fond de la cheminée et ses côtés, d'où il passait en pure perte dans les murs où s'élevait le tuyau, est transmis à la masse d'air, qui, circulant autour des parois, et n'ayant aucune issue que par-devant, se répand dans la chambre.

M. HESSELAT a donc, par ce procédé, outre la chaleur directe et réfléchie d'un foyer à la RUMFORD, une chaleur communiquée, comme le serait celle d'un poêle établi dans une cheminée.

Le changement qu'il propose donne d'ailleurs beaucoup de facilités pour adapter, à la hauteur du manteau, une soupape ou bascule propre à modérer le tirant d'air quand il y a du feu dans la cheminée, ou à l'arrêter quand il est éteint, et à conserver ainsi dans la chambre, pendant la nuit, la chaleur qu'on y a produite pendant le jour.

Pour empêcher la flamme d'être étouffée, comme cela arrive ordinairement quand on applique une bûche droite contre une plaque à surface plane, M, HESSELAT pratique, dans le cœur de la cheminée, une rainure de

vingt à vingt-cinq centimètres de largeur, sur cinq à six de profondeur (six à huit pouces sur deux environ), qui correspond à celle que l'on construit quelquefois sur l'âtre pour tenir lieu de chenet. Cette rainure détermine un courant d'air qui, n'étant jamais interrompu, nourrit la flamme et l'empêche de dégénérer en fumée.